



Transition'Elles

Plus qu'un projet



www.vivrefemmes.fr

De l'association

Vivre Femmes

Un lieu pensé pour elles... et qui évolue avec elles

Nous avons créé Transition'Elles pour répondre aux besoins des femmes victimes de violences en zone rurale souvent invisibilisées, celles qui n'entrent pas dans les dispositifs classiques.

Nous les avons écoutés, observés, et nous nous sommes adaptés.

Nous nous adressons prioritairement aux femmes n'ayant pas ou plus d'enfant à charge mais aujourd'hui, nous ouvrons aussi nos portes à d'autres profils de femmes en détresse, selon les disponibilités et les besoins.

Dans certains cas, un accueil relai avec les enfants est possible, en attendant de trouver une solution plus adaptée pour elles.

Nous savons que la séparation peut être un frein à la mise en sécurité, c'est pourquoi nous faisons au mieux pour accompagner chaque situation avec bienveillance et souplesse.



Ce projet a obtenu 2 reconnaissances en 2025 :

Diplôme d'honneur par la fédération française des médaillés de l'engagement associatif Vaucluse

3^{ème} prix du jury de la Fondation DAPAT pour projet innovant pour la cause des femmes en détresse

3^{ème} prix de la Fondation Aesio coup de cœur de l'entrepreneuriat féminin

Transition'Elles - La genèse

Naissance de l'intitulé Transition'Elles

Offrir un espace de transition et de reconstruction à des femmes, victimes de violences actuellement oubliées du système social français

Né d'un constat de terrain et d'un accompagnement de plusieurs années d'expériences avec les structures d'extraction de violences, nous sommes chaque jour confrontés à des situations similaires de femmes exclues du système social :

○ Clément JAUSSAUD <jaussaud@cidff84.org>
A Sandra Barba

Répondre Répondre à tous Transférer Supprimer Ajouter aux expéditeurs sûrs Ajouter aux expéditeurs bloqués ☰

📎 Pièces jointes (2) ▾ Vue Télécharger

Re-bonjour,

Voici différentes situations que j'ai pu recevoir en 2020 qui aurait pu mieux se gérer si votre association était opérationnelle :

Situation 1 : Isabelle, 45 ans, mère de deux enfants de 15 et 16 ans, a voyagé toute sa vie avec son mari pour qu'il puisse réussir sa carrière. Cadre supérieur dans une grande boîte, il a voyagé toute sa vie, subvenant allégrement au besoin de la famille (salaire entre 10 et 20k€/mois). Afin de s'occuper des enfants, Isabelle a fait le choix de rester au domicile. Il contrôle l'ensemble de ses dépenses, lui demandant une facture à chaque achat, durant toutes ses années. De retour en France, elle refuse de voyager de nouveau et souhaite se stabiliser (20 ans de voyage). Elle le menace de le quitter. Il reste. Elle souhaite monter une association de sport, il décide de devenir président de l'association. Se rendant compte de la violence psychologique qu'elle subit, elle décide de le quitter. Il tente de trouver un accord avec les avocats, puis voyant qu'il allait perdre énormément d'argent, va même jusqu'à menacer les avocats présents. Commence alors une manipulation autour de l'entourage d'Isabelle : il va voir les membres de son association, se dit « victime », triste de la situation. Les gens ne souhaitent pas être mis au milieu de la vie du couple et quittent l'association qui se vide. Puis il refuse de la payer, prenant l'argent de l'association sur son compte personnel. Il manipule les enfants, et l'aliénation parentale va très loin. Les enfants qui n'ont vécu qu'avec leur mère, ne veulent plus la voir, l'insultent et vont même la frapper une fois, lui demandant de quitter la maison. Elle n'a aucune ressource, ne peut pas demander le chômage car il refuse de lui donner les documents nécessaires. Elle se fait héberger quelques temps chez des amis, on demande des livraisons de colis alimentaire pour qu'elle ne dépende pas de son entourage, ses amis s'éloignent d'elle pour ne pas être au milieu des problèmes du couple, son mari allant menacer quiconque fait une attestation de la situation. Elle doit donc aller vivre à 80km, dans un hébergement insalubre, ce qui ne lui permet pas d'accueillir ses propres enfants. Elle perd la garde. Cette femme est entourée, socialement élevée, connaît les mécanismes du pervers narcissique, et n'est pas en danger. Pas de violences physiques, pas d'intervention de la justice car sa souffrance provient d'une violence verbale uniquement, et des violences financières / administratives qui ne sont pas regardées par le juge. Elle aurait eu besoin d'un accueil, sur plusieurs mois, pour se ressourcer pleinement, en étant accompagnée, soutenue.

Situation 2 : Mélanie, 42 ans, professeur de écoles, mère de deux enfants de 6 et 11 ans, est victime de violences psychologiques et physiques. Elle a quitté le domicile avec ses enfants, et est hébergée chez un couple d'amis, pour quelques nuits seulement car ils connaissent bien son mari. Elle ne souhaite pas accepter la proposition du 115 car dans les hôtels, elle ne pourra pas faire à manger ce qui perturbera trop le quotidien de ses enfants. Avec 1500€ de salaire, elle n'a pas l'aide juridictionnelle totale, doit continuer à payer les charges du loyer (propriétaire avec crédit en cours). Elle a trouvé via une collègue un logement meublé (sans bail, juste sur accord oral) à 400€/mois. Les dettes commencent, ce qui rajoute une situation de précarité à la situation de violence. Elle n'a plus le droit aux aides du Département, gagnant trop d'argent. Elle doit donc faire front en attendant plusieurs mois, jusqu'au passage devant le Juge.

Clément JAUSSAUD
Informateur social - Accompagnement violences



Immeuble « Le Vinci »
2 place Alexandre Farnèse
84000 AVIGNON
04 90 86 41 00
Site web : vaucluse.cidff.info

Problématique globale

Les violences faites aux femmes en milieu rural

- Le déficit de mobilité **les transports en commun ne représentent que 3 % des déplacements du quotidien en zone rurale** (la voiture est un enjeu de lutte contre la précarité, d'orientation professionnelle et de déconstruction des stéréotypes)
- Le sans-abrisme de ces femmes par l'absence de prise en charge des femmes actives sans enfant à charge
- L'isolement géographique /et humain
- La peur, peur du jugement et l'isolement – tout le monde se connaît dans une petite ville

Quelques données et chiffres pertinents :

En 2021 la France comptait 300 000 SDF dont 145 000 places en hébergement d'urgence en France

Source MSA Vaucluse, en 2014 – 35 975 femmes étaient déclarées conjoint collaborateur pour le seul secteur d'activité agricole



Chaque soir, Sabrina s'enferme dans sa voiture pour dormir. | HUGUES GESBERT

Témoignage

Tous les soirs, c'est la même rengaine. Sabrina Kedzierski se couche sur la banquette arrière de son Kadjar. À 38 ans, elle dort dans sa voiture. « **Je suis ce qu'on appelle une sans domicile fixe.** », lance-t-elle, gênée. Car il y a quelques années, Sabrina habitait encore dans une maison.

Selon INSEE – 37% des femmes retournent chez leur conjoint violent car elles n'ont nulle part où aller

En France en 2021 38% de femmes SDF soit 2 femmes sur 5 - 1/4 ont un travail dont 40% un CDI

En 2021 - 50 % des féminicides en France ont lieu dans les territoires ruraux où réside 31% de la population.

L'isolement de ces femmes n'est pas que géographique, il est également social et

moral. Les stéréotypes de sexe sont fortement ancrés et le contrôle social sont des facteurs aggravants pour les femmes victimes de violences en zone rurale.

Nous notons aussi une méconnaissance des droits, de l'accès aux aides, un manque de services de proximité une difficulté à porter plainte, des violences niées, difficilement révélées, minimisées ou banalisées ; des difficultés de mobilité, une précarité financière, un abandon de la santé et de la santé mentale.

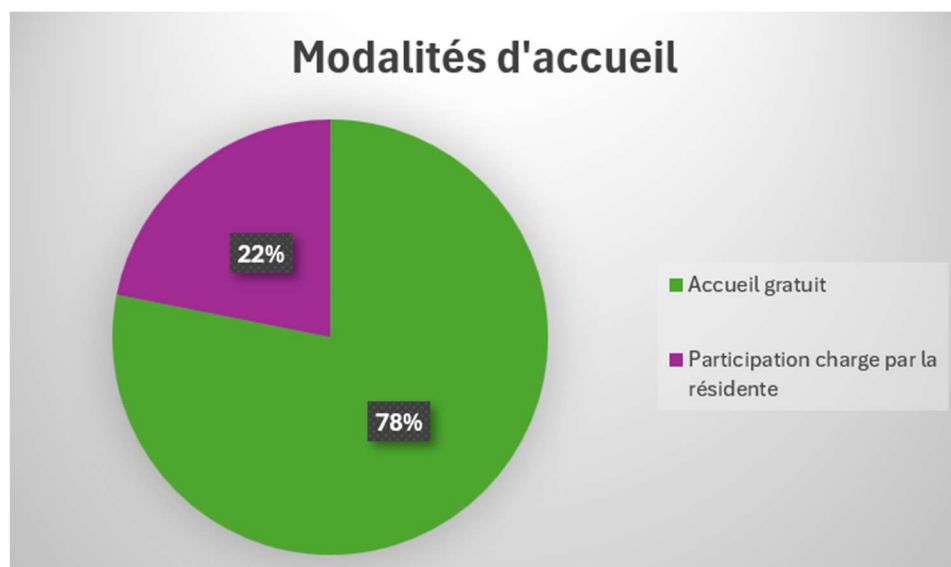
Le constat de terrain :

En partant du domicile, ces femmes, sont contraintes, par mesure de sécurité, d'abandonner leur travail, parfois même leur véhicule et changer leurs habitudes, leurs amis, leurs numéros de téléphones....

Souvent endettées, sans compte bancaire personnel ou avec des dettes héritées de leur conjoint, elles se retrouvent également confrontées à une détérioration de leur santé, à un état psychologique fragilisé et parfois à des traumatismes multiples.

La structure se trouve alors confrontée à divers manques, en particulier financiers, qu'il convient de compenser.

Cependant, l'association a pris la décision d'offrir un accueil inconditionnel et gratuit aux femmes en situation de détresse.



Seules 22% de nos accueillies ont eu une capacité de participation aux frais

Venir dans un hébergement n'est ni un choix, ni une contrainte mais une survie.

Quelles sont les conséquences de cette problématique ?

- Le maintien des femmes victimes à domicile en raison de contraintes administratives, économiques et psychologiques.
- Le manque d'ouverture face aux critères sociaux, limitant l'accès à des solutions adaptées.
- L'absence de logements prioritaires pour les femmes actives sans enfant, issues de catégories socioprofessionnelles modestes mais au-dessus du seuil des travailleurs pauvres.
- Le déficit de structures d'aide, d'accompagnement et d'accueil, particulièrement dans les zones rurales.

Réponse par le projet

Assurer le fonctionnement d'une structure unique en France :

- La première structure d'hébergement de longue durée avec accompagnement, implantée en zone rurale, ouverte le 15 mai 2024 en Vaucluse.
- Priorité donnée aux femmes actives, à revenus modestes, victimes de violences. Toutefois, l'association a choisi d'offrir un accueil inconditionnel aux femmes en détresse, victimes de violences.
- Hébergement relai de nos partenaires (de 1 nuit à 1 mois) ou hébergement de longue durée (jusqu'à 16 mois), avec un relai de 36 mois assuré par notre partenaire Habitat et Humanisme.

 Un hébergement mais pas que.... avec les accompagnements :

- **psychologique :**
 - Séance individuelle 1 fois par semaine
 - Atelier de groupe 1 fois par semaine
 - Atelier bien-être 1 fois par mois
- **Social, administratif, retour à l'emploi**
 - présence de 2 éducateurs en relai dans la structure pour une grande amplitude horaire d'accueil et d'accompagnement
 - Réorientation de vie avec Habitat et humanisme pour un accompagnement social de réinsertion et d'hébergement à loyer modéré en lotissement de 36 mois après la sortie de notre programme sur la France entière.
- **juridique,**
 - CIDFF et par l'intervention d'un juriste et d'avocats indépendants
- **Parcours Inser'confiance** – conseil en administratif et accès aux soins de reconstruction d'image (coiffeur, esthéticienne...) – atelier d'équihomologie, atelier self defense, socio-esthétique....
- **Culturel** – partenariat avec l'association culture du cœur
- **de mise en sécurité et reconstruction :**
 - Société de sécurité ATI pour sécuriser les bâtiments, porte blindée, surveillance cameras, détecteurs dans les points d'entrée, boutons d'alerte intrusion dans le bâtiment
 - Hurlleur pour la sécurité dans la vie extérieure à la structure et téléphone grave danger en partenariat avec l'AMAV
 - Collaboration avec la gendarmerie et la police
 - Collaboration avec les associations de proximité, réseau CCAS, EDES, ...

L'accueil

Horaire d'ouverture pour les accueils – du lundi au vendredi de 9h30 à 21h30

Tous les samedis de 9h à 19h

2 dimanches par mois de 9h à 19h – 2 autres dimanches 9h-12h

Capacité d'accueil Transition'Elles Aubignan :

Capacité d'hébergement accueil long terme : 3 chambres double, 2 chambres simple (ou mère/enfant)

Espaces communs : 2 salle de bains, 3 WC, 1 cuisine partagée, 3 terrasses extérieures (environ 150m² complémentaires)

Surface d'accueil 317m²

Notre accompagnement se décompose en 4 pôles :

- ☆ Accueil
- ☆ Hébergement
- ☆ Soutien psychologique et social
- ☆ Accompagnement à la réinsertion et à l'emploi.



A mi-chemin entre l'habitat inclusif et la maison de transition, ce dispositif s'adresse aux femmes extraites de leur lieu de vie, issues d'un contexte familial violent.

Les étapes du projet

- Rechercher un projet similaire pour vérifier la solidité d'existence et la pérennité
- Etablir une stratégie viable pour un lieu qui ne rentrera pas dans les cases sociales actuelles, de par le fait, non éligible aux subventions publiques
- Trouver un lieu
- Négocier l'investissement du lieu par une mise à disposition et une prise en charge des fluides
- Obtenir l'accord pour adapter ce lieu à nos besoins – obtention dérogation PMR
- Rechercher des partenaires matériels et financiers
- Constituer une équipe opérationnelle pour :
 - Effectuer les travaux de mise en conformité du bâtiment
 - Mettre en place les protocoles d'accueil
 - Gérer le lieu
 - Garantir la sécurité des lieux (respect du couvre-feu, entrées et sorties des résidentes)
 - Etablir un projet de vie dans le lieu avec des objectifs
 - Valider l'évolution de chaque résidente
 - Les accompagner au quotidien pour assurer leur reconstruction (accompagnement psychologique et juridique)
 - Rechercher des partenaires de structure en vue de sa pérennité
 - Servir de lien entre les différents acteurs sociaux, l'association et les résidentes
- Créer un réseau partenaires de structure engagés : CIDFF, AMAV, collectivités, interlocuteur VIF, habitat et humanisme, fondation es femmes...
- Rechercher des fonds
- Embaucher deux éducateurs spécialisés pour gérer
- Essaimer dans d'autres départements : *Nous œuvrons pour ouvrir à terme d'autres structures d'hébergement dans chaque région. Nous sommes en cours de rencontre sur Toulouse et avons déjà démarré nos actions sur le département – pour parler avec la métropole et la commune de Castelnau*

Chambre Kadovani



Les objectifs

Pour la bénéficiaire –

- Bilan d'entrée / constat de la situation sanitaire, professionnelle, psychologique, financière, matérielle, sociale, administrative
- Mise en place du projet personnalisé : objectifs et écoute des attentes de la résidente
- Bilan mensuel et suivi de l'adéquation avec la résidente, la thérapeute de la structure et l'éducateur/trice social
- Evaluation et bilan à la sortie
- Partage et recueil d'idées entre la résidente et les acteurs du projet
- Engagement de la résidente à devenir actrice du projet – Pair aidance

Pour l'équipe –

- Point bimensuel de suivi entre les acteurs du projet : thérapeute, éducateur social
- Evaluation des besoins et des interventions extérieurs à solliciter
- Evaluation des objectifs à court, moyen et long terme

Pour le lieu –

- Terminer la réfection du bâtiment actuel
- Ouvrir un espace passerelle – la maison Camille

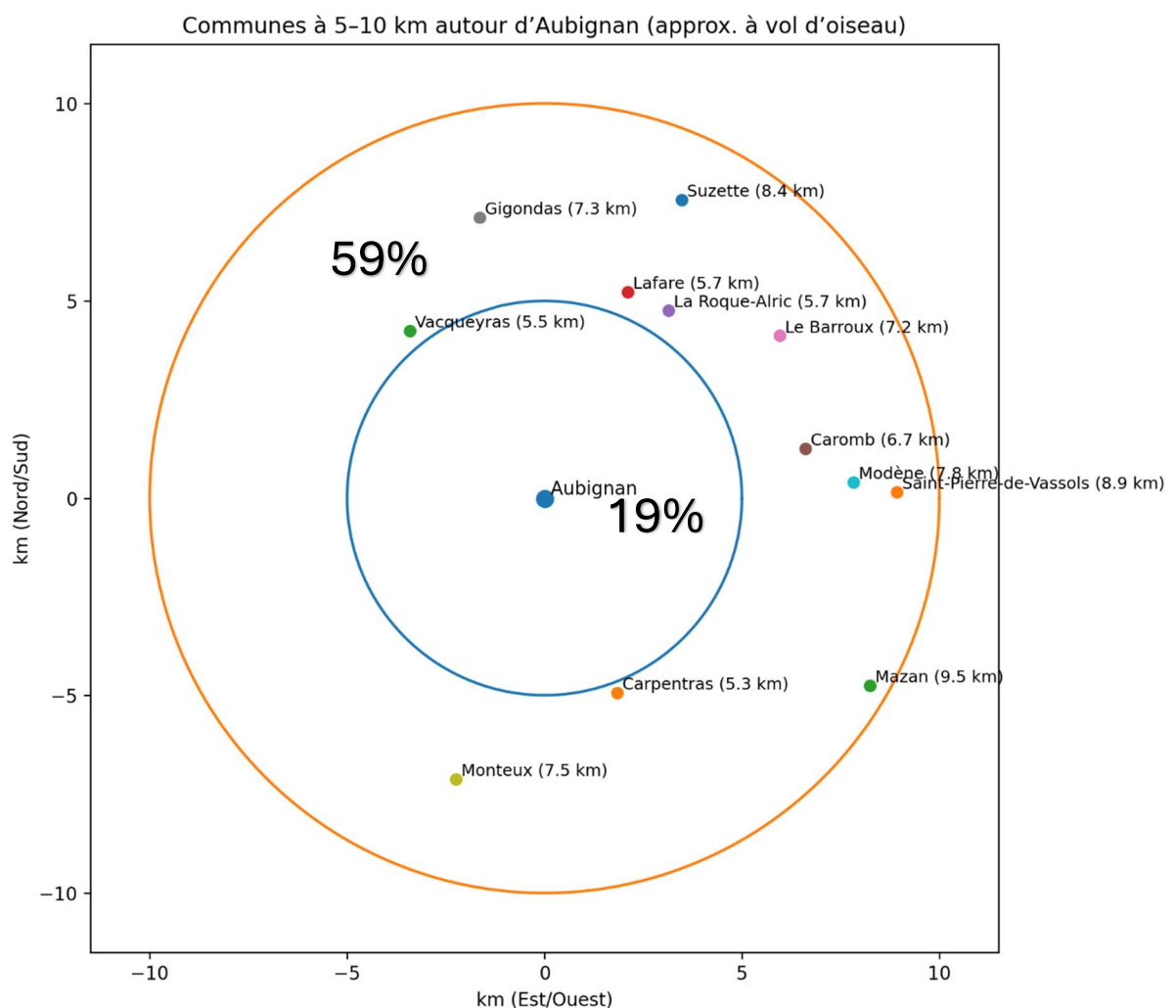


Vivre Femmes en chiffres du 01/01 au 31/12/2025 :

- **143 appels de femmes en détresse**
 - 29 hébergements une journée et + (sans compter les enfants)
 - 23 refus pour troubles psychiatriques sévères ou addictions
 - 14 ont refusé l'hébergement
 - 12 personnes ont été suivies sans hébergement – à ce jour encore 4 personnes (dont 3 toujours chez le conjoint)
- **100% des résidentes en parcours ont long ont atteints leurs objectifs :**
 - Sorite d'endettement
 - Retour à l'autonomie par l'achat d'un véhicule
 - Retour à l'emploi ou à une formation
 - Hébergement autonome
 - Prise en charge du parcours de soins en santé et santé mentale
 - Mise à jour administrative
 - Capacité de gestion du quotidien
- **187 séances en accompagnement psychologique :**
 - 133 séances de suivi psy avec les résidentes
 - 54 séances gratuites hors hébergement en individuel
- **Moyenne d'âge entre 35 et 49 ans**
 - 80% le conjoint est l'auteur des violences
 - 29 % plainte posée
- **Financement récolté – 174514.27 euros**
 - ***La subvention de 4770 euros de la mairie d'Aubignan représente 2.73% des dons récoltés cette année***
 - Aucune autre subvention publique à ce jour
 - Adhésion et dons privés 9.3 %
 - Fondation 74.5%
 - Loyer 11.46%
- **Localisation :**
 - **Aubignan/Beaumes de Venise ou – de 3km : 27 – 18.88% 19%**
 - **4 à 10 km : 57 – 39.86% 40%**
 - +10 km : 25 – 17.48 17%

- + de 30 km et pays étranger : 34 – 23.78% 24%

- Cartographie :



Les évolutions de nos résidentes indiquent que les activités mises en place, telles que les interventions de soutien psychologique et les séances d'accompagnement, ont eu un impact positif. Nous observons dans les projets d'accompagnements personnalisés des améliorations dans la confiance en soi et l'autonomie des femmes accueillies.

OSEZ

Vous êtes une femme forte et emblématique pour nous. Notre reconnaissance ne sera pas suffisante face aux efforts que vous fournissez continuellement pour faire vivre une structure mais c'est plus que ça, de faire revivre des femmes et de donner un nouveau souffle de vie à bon des âmes au moment de leurs vies les plus critiques. Vous donnez de l'espoir ! Même quand nous n'en voyons plus. Mais au delà de ça vous offrez une chance à chacune d'entre nous et au futur femme de trouver un lieu où se repose bienveillante, amour et partage. Vos actions, votre énergie sont sans failles face à cette cause immense et respectable que peu d'yeux sont capables. Vous êtes rayonnante à chaque problème qui vient se coller à vous, vous avez une telle docilité à trouver efficacement une solution. Avec vous tout devient plus facile. Avant même de dire problème vous êtes déjà sur la solution en offrant généreusement d'innombrables défis de réussite.

Venir dans un hébergement n'est ni un choix, ni une contrainte mais une survie.

***Le suivi psychologique démarre par un temps d'intégration et d'acclimatation avec
décompensations,***

***d'où l'importance d'une prise en compte nécessaire de combiner hébergement,
accompagnement social et santé mentale***

L'organisation

Historique

L'association est née en 2017, de la collaboration de plusieurs professionnels de l'accompagnement psychologique, face à un constat : seules les violences laissant des traces sont évoquées, il y a un déni et une méconnaissance des autres formes de violences. Le retard d'information en milieu rural est d'autant plus impactant qu'il entraîne isolement et légitimité de l'agresseur

De nos actions un constat est né- beaucoup de femmes ayant un emploi, sans enfant à charge au moment de la détresse retournent dans leur contexte familial violent par manque d'information, d'accompagnement, d'accueil et par manque de soutiens psychologiques, financiers, matériels, administratifs.

Missions de l'association

Notre association agit sur deux axes :

- La création des actions d'information, de prévention et de lutte pour la reconnaissance des violences invisibles (chantage affectif, dépendance, emprise, violences psychologiques, matérielles, administratives, aliénation parentale...)

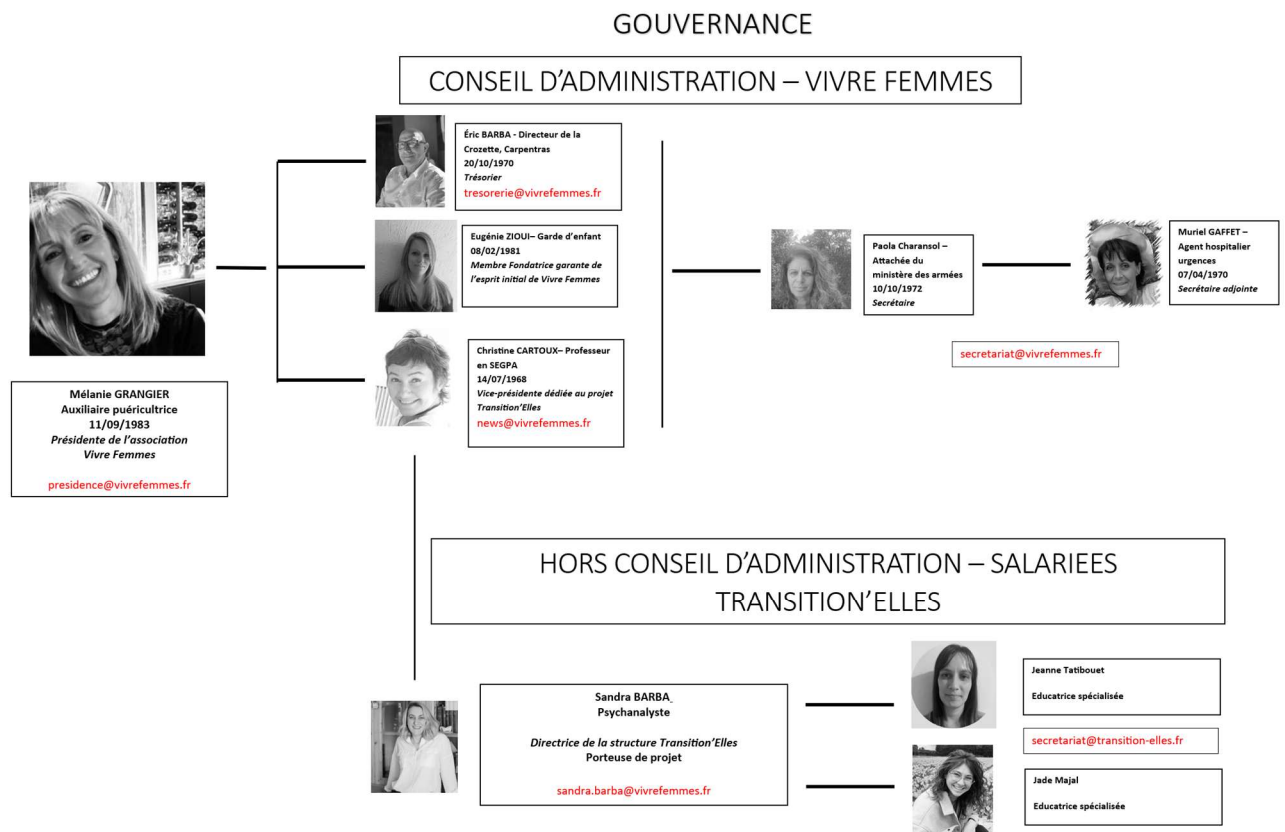
Dans ce cadre nous continuons nos actions de prévention et de soutien psychologique qui est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations

- **L'accueil dans notre structure d'hébergement Transition'Elles – 1^{er} projet en France s'adressant aux femmes victimes de violences en milieu rural et proposant au-delà de l'hébergement des accompagnements psychologique, juridique, sanitaire et social**

Les engagées

Un bureau composé de la trésorière, la secrétaire, la présidente

Un conseil d'administration composé de 6 femmes et 1 homme engagés et concernés par le sujet de l'accompagnement des femmes de par leur formation, leur métier ou leur parcours de vie.



Une délégation permet à la directrice de la structure Transition'Elles – Sandra Barba de représenter l'association en l'absence de la nouvelle présidente en fonction dès le 1^{er} avril 2025 d'être l'interlocutrice privilégiée des fondations et donateurs

Les actions 2025

- Salon des arts 1 et 2 février 2025
- Assemblée générale – 17 février 2025
- Défilé des motards solidaires – 1^{er} mars 2025
- Conférence de prévention et d'information sur les violences et l'égalité hommes femmes – 8 mars 2025 dans les cinémas de Nyons et Vaison la Romans
- Actions en faveur des femmes Toulouse, Guebwiller et Dijon – 8 mars 2025
- Conférence débat sur les violences intrafamiliales suite à la projection du film « je verrai toujours vos visages » – le Village Cavaillon – 13 mars 2025
- Salon des femmes – 15 et 16 mars 2025
- Stand d'information et prévention cave de Beaumes de Venise – 17 mars 2025
- Stand d'information et prévention cave de Rasteau – 22 mars 2025
- Soirée lauréat du prix DAPAT – 24 mars 2025
- Stand d'information et prévention cave de Vacqueyras – 29 mars 2025
- Partenariat vente bouteilles de vin - cuvée au profit du projet V.I.V.R.E. Rhonéa – mars 2025
- Dressing solidaire – avril 2025
- Soirée girly avec animation loto 22 mai 2025
- Randonnée solidaire – la Lorientade – mai 2025
- Happy place – soirée guinguette – Bar éphémère Mazan – août 2025
- Action de prévention auprès – lycée les chênes en prévention des violences de couple ado/adultes
- Récolte alimentaire – Biocoop – date à définir
- Stand information et prévention – journée des associations – septembre 2025
- Spectacle en faveur du projet – Marc Tourneboeuf –



BUGDET PREVISIONNEL 2026

Charges prévisionnelles	Montants en € (1)	Ressources prévisionnelles	Montants en € (1)
60 - Achat		70 - Vente de produits finis	
Achats matières et fournitures	8.400,00 €	Prestation de services Loyers résidentes	30.000,00 €
		Vente de marchandises	
Autres fournitures	8.400,00 €	73 - Dotations et produits de tarification	0,00 €
Bureautique		74 - Subventions	
61 - Services extérieurs		État Fond valorisation associaton	15.000,00 €
Locations	4.800,00 €		
Entretien et réparation		Conseils Régionaux	0,00 €
Assurance	1.500,00 €	PACA	0,00 €
Documentation		Conseils Départementaux	0,00 €
Divers Gardiennage	1.910,00 €	Vaucluse	
62 - Autres services extérieurs		Intercommunalités	0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	16.000,00 €	COVE	
Publicité, publication	1.200,00 €	Communes	5.000,00 €
Déplacements, missions	10.600,00 €		
Services bancaires, autres	180,00 €	Autres Établissements Publics	0,00 €
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	390,00 €		0,00 €
Autres impôts et taxes	1.000,00 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	40.000,00 €
64 - Charges de personnel		Agence des Services de Paiement (emplois aidés)	
Rémunération des personnels	79.900,00 €	Aides privées (fondations)	23.500,00 €
Charges sociales	41.610,00 €	Fond privés	45.000,00 €
		Fond Erié	
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	3.100,00 €
65 - Autres charges de gestion courante :	0,00 €	756 - Cotisations	7.000,00 €
66 - Charges financières		758 - Dons manuels-Mécénat	5.000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	76 - Produits financiers	2.290,00 €
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		77 - Produits exceptionnels	0,00 €
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) et Participation des salariés	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES	€ 175.890,00	79 - Transfert de charges	0,00 €
Excédent prévisionnel (bénéfice)		TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	€ 175.890,00
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (2)	5.000,00 €	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0,00 €
Loyer		87 - Contributions volontaires en nature (2)	5.000,00 €
860 - Secours en nature	1.000,00 €	870 - Bénévolat	7.640,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations	8.400,00 €	871 - Prestations en nature	2.400,00 €
Fluides		875 - Dons en nature	1.000,00 €
862 - Prestations	1.000,00 €		
864 - Personnel bénévole	2.640,00 €		
20h par semaine			
TOTAL	€ 191.930,00	TOTAL	€ 191.930,00

1. Le fonctionnement :

Accompagnement hébergement

Avec une prise en charge des besoins sanitaires, alimentaires, matériels :

Retrouver sa place, son espace et se projeter dans un chez soi

Accompagnement social

2 éducateurs TEMPS PLEIN pour un accompagnement du lundi au vendredi de 9h à 21h30, les samedis de 9h à 19h et deux dimanches par mois

1/2 poste dirigeant nécessaire à la gouvernance du lieu

Accompagnement psychologique

Par notre partenaire AviPsy

- Comprendre et accompagner les mécanismes du deuil de la relation de couple
- Briser les schémas de victimes : exigences, dénigrement, confiance en soi
- Comprendre les mécanismes de la déviance : isolement, jeu de couple, gratification/punition, domination, destruction, contrôle
- Acquérir les éléments de repères pour se reconstruire dans un mode de relation sociale sain

Accompagnement par un juriste CIDFF à la fois chargé de l'accompagnement individuel des femmes afin d'aider à comprendre leurs droits, à déposer plainte et à prendre les mesures nécessaires pour se protéger :

- Accueillir, écouter, informer lors d'entretiens individuels et par tout moyen d'information sur les problématiques juridiques.
- Ecouter et aider la personne à formuler sa demande en s'intéressant à l'ensemble de sa situation et en respectant le référentiel du secteur juridique.
- Délivrer une information juridique accessible et compréhensible sur les divers choix juridiques qui s'offrent à elle, et lui offrir l'éclairage nécessaire à la prise de décision
- Faciliter le parcours des victimes par la coordination des aides et des intervenants, ou si nécessaire par un accompagnement physique dans certaines démarches
- Encourager les bénéficiaires à mobiliser des moyens et des ressources afin de développer et de renforcer leurs capacités à agir pour elles-mêmes et sur leur environnement.

. mais également pour la structure :

- Pour la veille lors de l'évolution de l'association et de ses statuts ou changement de forme juridique
- Compréhension des droits et obligations de l'association
- Mise en relation avec d'autres professionnels – notaires, avocats... pour résoudre les problèmes juridiques spécifiques

Accompagnement santé

Consultation par une infirmière bénévole à l'entrée de la résidente puis une fois par mois

Orientation pour un suivi gynécologique sur la maison des femmes et sage-femmes au besoin

Les ressources :

Participations aux frais des résidentes sous forme de loyer avec demande de prise en charge par les APL

. Les actions, adhésions et dons de l'association

. Les fondations privées

Fondation familiale hébergée à la fondation du Roi Baudouin

Fondation Ullmann

Fondation DAPAT

Fondation Aesio

Fondation Clariane

Fondaiton Vinci

Fondation Ouicare

Lions Club Marseille

. Mise à disposition :

Mise à disposition gracieuse du bâtiment et prise en charge des fluides par la ville.

Participation financière des résidentes plafonnée à 270 euros par mois sans condition de ressource

Soutien de la commune sous forme de subvention complémentaire

- ⇒ Nous ne demandons volontairement pas de subvention départementale au vue des exigences de modifications demandées sur notre fonctionnement.
- ⇒ Demande à la COVE possible sur 2026

. Don en nature permettant la réduction des coûts imputés aux achats :

- *Manger Juste pour les produits secs (pates, riz, petit déjeuner, collation telle que amandes, noisettes...)*
- *La savonnerie Sapernelle pour les savons solides (Don de 17kg/an)*
- *Les pharmacies Becquert, Lafayette et Notre Dame de Santé pour l'hygiène intime féminine*
- *Domaine la Crozette pour les fruits et légumes de saison*
- *Boulangerie Soubeyrand*
- *Fondation O'net pour les produits d'entretien*
- *Planning familial pour l'hygiène féminine*
- *Brico dépôt pour le matériel travaux*
- *ETEX – travaux complémentaires*
- *J2M – Aide réduction coûts et amélioration du batiment*
- *AC2F – Assainissement des espaces pour agrandissement*
- *Fytoform pour les compléments alimentaires, crèmes visages, huiles corporelles*
- *Culture du cœur – offres culturelles et sportives*
- *Novotel pour le linge de lit, coussins, couettes...*